



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

cimetières

Question au Gouvernement n° 1927

Texte de la question

PROFANATION DU CIMETIÈRE ISRAËLITE À STRASBOURG

M. le président. La parole est à M. Armand Jung, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

M. Armand Jung. Ma question s'adresse à M. le Premier ministre.

Dans notre mémoire collective commune, le nom d'Auschwitz-Birkenau résonne comme la marque indélébile du mal absolu. Cependant, parce que ce mal n'est pas mort, des forces occultes, des nostalgiques des idéologies de la haine et de l'exclusion ont choisi la date du soixante-cinquième anniversaire de la libération des camps pour cibler et profaner de nombreuses tombes du cimetière israélite de Cronenbourg, à Strasbourg. L'une d'entre elles a été entachée d'une inscription que l'on croyait à jamais révolue.

Avec colère et émotion, nous voulons exprimer notre soutien et notre solidarité à l'égard de l'ensemble de la communauté israélite de notre pays et, au-delà, nous tenons à réaffirmer le respect inaliénable de la dignité envers tout être humain, vivant ou mort.

Tous les démocrates, tous les républicains, tous les humanistes se sont mobilisés pour exprimer leur indignation. La présence à Strasbourg de M. le ministre de l'intérieur a été appréciée.

Cependant, nous tenons à mettre en garde contre l'enchaînement et le télescopage de débats et de discours qui, ici comme ailleurs, peuvent être générateurs de cassures et de tensions entre les citoyens de notre pays (*Murmures sur les bancs du groupe UMP*) alors que le rôle de la République est d'apaiser et de rassembler plutôt que de désigner des boucs émissaires et des indésirables. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC. - Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*)

M. Michel Herbillon. Et Frêche ?

Mme Claude Greff. Nous n'avons pas de leçons à recevoir !

M. Armand Jung. De même, nous condamnons tous les propos à relents xénophobes, d'où qu'ils viennent, y compris de Georges Frêche (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP*), totalement étrangers aux valeurs de la gauche et aux idéaux de la République. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

Monsieur le Premier ministre, pouvez-vous nous informer du montant de l'aide financière de notre pays pour la conservation du camp d'Auschwitz-Birkenau ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC et sur quelques bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à M. Luc Chatel, ministre de l'éducation nationale, porte-parole du Gouvernement.

M. Luc Chatel, *ministre de l'éducation nationale, porte-parole du Gouvernement*. Permettez-moi tout d'abord d'excuser l'absence de M. Brice Hortefeux qui accompagne le Président de la République dans son déplacement en Corse.

Vous avez, monsieur le député, évoqué l'odieuse profanation du cimetière israélite de Cronenbourg à Strasbourg mercredi dernier, jour de la date anniversaire de la libération du camp d'Auschwitz-Birkenau alors que se déroulaient des célébrations où le Gouvernement était représenté par M. Hubert Falco.

En cette journée internationale en mémoire des victimes de l'holocauste, cette profanation en était d'autant plus odieuse : dix-huit stèles ont été taguées de croix gammées, treize autres ont été renversées. Comme vous l'avez indiqué, monsieur le député, certaines d'entre elles étaient entachées de mentions que l'on croyait à jamais révolues. Dès le lendemain, jeudi 28 janvier, le ministre de l'intérieur, Brice Hortefeux, s'est rendu sur place pour exprimer, au nom du Président de la République et du Gouvernement, sa peine, sa solidarité, et

surtout son indignation.

Face à ces actes barbares, qui sont une insulte à la civilisation, le Gouvernement est totalement mobilisé pour combattre avec une détermination absolue et une fermeté sans faille tous les individus qui entachent la mémoire, attisent la haine et font réapparaître le visage hideux de l'antisémitisme. Ces comportements extrémistes n'appellent qu'une seule réponse : la condamnation morale et la sanction pénale. (*" Très bien ! " sur les bancs du groupe UMP.*)

Le ou les auteurs de ces profanations doivent savoir qu'ils ne resteront pas impunis. Ils doivent être rapidement interpellés, déférés devant la justice et sanctionnés avec la plus grande sévérité.

M. le président. Merci.

M. Luc Chatel, *ministre de l'éducation nationale*. Monsieur le député, la France se reconnaît dans les principes républicains de laïcité, mais aussi de liberté, d'égalité et de fraternité qui sont inscrits aux frontons de nos écoles. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP et sur quelques bancs du groupe SRC.*)

Données clés

Auteur : [M. Armand Jung](#)

Circonscription : Bas-Rhin (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1927

Rubrique : Mort

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 février 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 3 février 2010